

LA LETTRE DU LAC

1

Novembre 2023



Par cette publication le «Collectif du Lac» veut alerter et mobiliser contre le projet municipal de transformer le lac de la Villeneuve en piscine pendant les mois d'été. **Avec ce grand projet inutile et très coûteux** c'est la fin de l'accès direct des habitants au plan d'eau et c'est la fermeture estivale de la piscine des Dauphins.

EDITO

Vous avez entre les mains le numéro 1 de « La Lettre du Lac ». Cette publication est réalisée par des habitants de la Villeneuve qui s'opposent au projet des élus de la ville.

Si nous sommes convaincus que ce lac nécessite une véritable réflexion sur la gestion de l'eau, nous sommes résolument opposés à sa transformation en lac « baignable » ou plus exactement en piscine réglementée...

Dans « La Lettre du Lac » nous apporterons des éclairages, nous poserons les questions qui peuvent fâcher, nous laisserons une large place aux paroles des habitants et nous parlerons également de cette démocratie participative qui semble bien en difficulté...

Un petit mensuel, fait par les habitants pour alimenter la discussion.

LE LAC DE LA VILLENEUVE

► IER

Il y a 50 ans, naissait au Sud de Grenoble un nouveau quartier, plus même une nouvelle ville. Il y avait tous les services à proximité des habitations : commerces, écoles, gymnases, piscine, autour d'un grand parc. Et à l'intérieur de ce parc, une petite perle : un lac peu profond, conçu et réalisé à grands renforts de travaux importants pour stabiliser un terrain difficile.

Face à la piscine réservée aux grands, aux vrais nageurs, ce lac, des enfants y barbotaient pour leur plus grand bonheur sous l'œil avisé des familles.

► AUJOURD'HUI

Le lac existe toujours, il est toujours aussi « fréquenté ». Les enfants s'y baignent dès qu'il fait chaud, les familles piqueniquent autour, et lors des périodes de canicule, c'est un refuge apprécié jusque tard dans la soirée par ceux qui ne peuvent pas partir en vacances.

Mais il vieillit, des fissures occasionnent des fuites d'eau, l'eau puisée dans la nappe phréatique n'est pas réutilisée, l'installation est

vieillissante. Il est donc nécessaire de faire des travaux, pour restaurer l'installation et éviter le gaspillage.

► DEMAIN ?

La municipalité a décidé que ce lac sera « baignable ». A priori ce pourrait être une bonne idée. Mais le projet prévoit d'augmenter la profondeur, pour permettre la natation, ce qui le rendra dangereux. Il sera donc entouré de barrières, qui vont condamner une voie de circulation très passante, et ne sera plus en libre accès. Le coût exact de l'opération n'a pas été communiqué, mais risque d'être prohibitif.

EST-CE BIEN
DE CELA QUE
LES HABITANTS
ONT BESOIN ?

► LE COLLECTIF DU LAC :

C'est le regroupement d'habitantes et d'habitants qui s'opposent au projet actuel de transformation du lac. Il est composé des deux unions de quartier, de 13 conseils syndicaux, et de nombreuses associations du quartier.

PETIT DIALOGUE (PRESQUE) IMAGINAIRE !

Nous sommes le matin, à la porte d'une école maternelle. Des personnes font signer une pétition... Une personne qui habite le quartier depuis au moins 30 ans que nous appellerons X, aborde une mère de famille que nous appellerons Y...

X : Bonjour madame est-ce que je peux vous déranger cinq minutes

Y : Oui mais pas plus

X : est-ce que vous êtes au courant des projets de la ville sur le lac

Y : Non pas du tout

X : Ils veulent rendre le lac baignable !

Y : Waouw c'est génial ! Je suis pour !

X : Oui c'est une bonne idée... Mais vous connaissez le projet ?

Y : Ah non je n'en ai jamais entendu parler...

X : Vraiment ?

Y : Oui oui vraiment !

X : Vous ne savez pas par exemple, que pour rendre le lac baignable, il faut impérativement augmenter sa profondeur et la porter à 1m40 voire 1m80

Y : Ah non je ne savais pas... mais si le lac a une profondeur de 1m40... il faudra drôlement surveiller les enfants !

X : Vous pensez ?

Y : Ah oui certainement...

X : Rassurez-vous pour qu'il ne soit pas dangereux l'accès au lac sera contrôlé. Et la ville a pensé que la seule solution serait de mettre des barrières...

Y : Des barrières ? Vous voulez dire des barrières autour du Lac ?

X : Forcement... pour éviter le risque de noyades des enfants...

Y : Mais alors s'il y a des barrières on ne pourra plus y aller ?

X : Si rassurez-vous ! ce sera même dans des conditions de sécurité jamais égalée. Ils vont clôturer l'espace et mettre des surveillants de baignade...

Y : Ça, c'est bien...

X : Et l'eau théoriquement sera propre...

Y : Ah oui c'est bien aussi...

X : Oui certainement. Mais les surveillants de baignade ne seront pas là tout le temps... il y aura donc forcément des heures

d'ouverture et des heures où l'accès au lac sera impossible...

Y : Nous, en été on va se mettre autour du lac le soir après 18 heures...

X : Oui comme beaucoup de gens du quartier, quand il fait moins chaud... Mais franchement pensez-vous que les surveillants de baignades seront présents à cette heure...

Y : et le samedi soir aussi, on pique-nique souvent par là...

X : Oui bien évidemment... mais il est à peu près certain qu'il n'y aura pas de surveillants de baignade un samedi à 19 H 30... et l'accès au lac sera alors fermé...

Y : Ce sera ouvert aux heures les plus chaudes alors...

X : En fait ce sera comme dans une piscine...

Y : C'est-à-dire ?

X : Il y aura un règlement... des heures d'ouverture et de fermeture... les enfants ne pourront pas être seuls... Et si on veut se baigner il faudra se mettre en maillot de bain...

Long temps de silence...

Y : Et le soir ? Qui va empêcher les jeunes de franchir les barrières et de se baigner sans surveillance ?

X : ...

après un long temps de silence

Y : Mais ils sont fous !

LES HABITANTS ONT DES IDÉES...

Proposition de FJ habitante de la Villeneuve

Si on considère le besoin des enfants et les réglementations, il semble possible d'obtenir un lac baignable pour les enfants, composé de plusieurs espaces pataugeoires. Il s'agit de diviser la surface actuellement proposée pour la PISCINE, en plusieurs espaces de jeux d'eaux (limités à 100m²) : cela permettra de gérer ces espaces comme des pataugeoires (a priori avec peu de maitres-nageurs !)

Par contre, il est nécessaire d'empêcher les chiens d'accéder à ces espaces, tout en permettant l'accès à l'eau des adultes et des enfants :

- avec des roseaux
- des barrières éventuelles (cf. étang De Bonne : pas de barrière et pas de chien dans l'eau !)
- éventuellement prévoir des passages pour les baigneurs, juste avec des portails manuels (cf jardin d'enfants !)

BREF un lac avec ses espaces verts qui reste ouvert à toutes et tous !!!»

Prochaine réunion du comité de rédaction de «la lettre du lac» le lundi 11 décembre à 18 h 30 dans les locaux de l'Union de Quartier des Baladins 30, place des géants...

Vous êtes les bienvenus !

Vous pouvez également envoyer vos contributions à l'adresse suivante

colldulac@gmail.com ou les transmettre à l'Union de Quartier baladins géants !